

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
COLLEGE COMMUNAL

SEANCE DU 23 août 2021

Présents: MM. Marc BOLLAND
Arnaud GARSOU, Ismaïl KAYA, Christophe BERTHO, Florence WESTPHAL, Julie FERRARA
Marie GREFFE
Ingrid ZEGELS

Bourgmestre-Président
Echevins
Présidente du CPAS
Directrice générale

objet : ORDONNANCE DE POLICE – JOURNEES DU PATRIMOINE AU VIEUX CHATEAU DE SAIVE – EDITION 2021.

LE COLLEGE,

Vu la loi et le règlement général relatifs à la police de la circulation routière ;

Vu la Nouvelle Loi Communale et notamment son article 130bis ;

Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière ;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Considérant que les membres de l'asbl « Les Compagnons du Vieux Château » organisent des visites guidées du château de Saive les 11 et 12 septembre 2021 dans le cadre des Journées du Patrimoine ;

Considérant que dans ces conditions, il convient de modifier les règles de circulation habituelles et de prendre toutes les mesures afin de préserver l'intégrité physique des usagers et des participants ;

ORDONNE à l'unanimité :

Article 1 : La circulation des véhicules sera limitée à 30 km/h Route du Grand Moulin, 300 m en deçà et 300 m au-delà de la rue Vieux Château et ce en direction de cette rue, les samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021, de 8h00 à 19h00.

Article 3 : Les présentes mesures seront portées à la connaissance des usagers par la mise en place d'une signalisation apposée conformément à la circulaire ministérielle précitée.

Article 4 : Les contrevenants à la présente ordonnance de police sont passibles de peines de police.

Article 5 : La présente ordonnance sera transmise pour information au SRI, à la Croix-Rouge, au dirigeant de la Police locale de Blegny et au Service des Travaux pour suite utile.

La Directrice générale,
(s) Ingrid ZEGELS

La Directrice générale,

PAR LE COLLEGE,

Pour extrait conforme,



Le Président,
(s) Marc BOLLAND

Le Bourgmestre,